

Offres d'emploi

Les offres d'emploi dans Sparkle ne sont pas à jour. En effet, certaines offres datent de plus d'un an et demi (mars 2019) ; d'autres offres sont pourvues depuis plusieurs mois mais sont toujours affichées. Les élus CFE-CGC demandent une réactualisation en temps réel des offres d'emploi, afin de faciliter les recherches de poste.

Réponse Direction :

Une opération de nettoyage de la base va être réalisée et un rappel aux HRBP sur les bonnes pratiques de publication des postes. Par ailleurs, pour les nouveaux postes publiés depuis décembre, nous avons réglé un paramétrage technique permettant la dépublication automatique du poste lorsque celui-ci est pourvu (plus précisément lorsqu'un processus de mobilité ou d'embauche est déclenché).

Mise à jour annuaire

La mise à jour des fiches téléphoniques et adresses doit se faire le plus rapidement possible. Un exemple de fiche salarié où seul le tél est à jour a conduit à des livraisons de matériels urgents à l'adresse pas mise à jour. Ceci fait perdre du temps alors que nous n'en avons plus à perdre ! Les élus CFE-CGC demandent une mise à jour plus rigoureuse des annuaires.

Réponse Direction :

Les coordonnées téléphoniques ont été mises à jour mi-novembre pour l'ensemble des employés. Il peut cependant persister des anomalies pour quelques personnes si les processus de mobilité et de départ n'ont pas été finalisés par le passé. Auquel cas, il convient de déclarer un incident auprès du 11 pour correction.

Bouche d'égout

Une bouche d'égout est ouverte (et sécurisée) depuis plusieurs semaines à l'angle sud-ouest du bâtiment 2. Combien de temps est-il prévu qu'elle reste ouverte ?

Réponse Direction :

Des relevés sont effectués très fréquemment dans le cadre d'un diagnostic, ces investigations perdurent actuellement. La zone est balisée.

Processus formation CPF

Concernant le plan de formation, le processus recueille très bien le besoin des formations ainsi que les arbitrages réalisés. Par contre, quel est le processus permettant d'utiliser les budgets liés au CPF ? Comment faire en sorte que le salarié puisse réaliser des formations (notamment en langue) et que les résultats soient capitalisés dans l'outil SIRH de la société ? Comment recenser les formations utilisant les fonds CPF ?

Réponse Direction :

Le processus reste le même : les formations éligibles au CPF sont présentes à l'offre de formation dans Sparkle Training, identifiées avec un logo CPF ; le salarié peut donc en faire la demande et la gestion des frais de formation est traitée hors outils avec l'équipe formation (support à l'utilisation du compte, étude de co-financement au cas par cas...).

Télétravail

L'accord télétravail ArianeGroup prévoit la mise en place d'un télétravail régulier sur un ou deux jours fixes hebdomadaires. L'accord prévoit que le choix de ces jours soit laissé libre à l'organisation du travail entre hiérarchie et salarié demandeur. Or, il semble que des freins culturels perdurent, notamment quant au choix du mercredi comme jour de télétravail, et en particulier pour des salariées mères de famille. Ces freins sont de fait discriminatoires ; aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction de veiller au respect de la bonne application de cet accord.

Réponse Direction :
L'accord est appliqué.

Vaccination

Dans le cadre du lancement de la campagne nationale de vaccination contre la COVID19, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a envisagé dans la presse, dès le 5 janvier 2021, la possibilité de participation des entreprises à cet effort collectif. Cette possibilité a été également évoquée publiquement par des chefs d'entreprises et le MEDEF. Les élus et représentants CFE-CGC demandent donc à la direction d'envisager le moment venu la participation de l'entreprise à cet effort de vaccination, de la même façon qu'elle participe tous les ans à la stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière.

Réponse Direction :
Ce point est en instruction par notre médecin coordinateur.

Déplacements intersites

Les déplacements intersites en région bordelaise peuvent être fréquents et réguliers pour les salariés de l'établissement. Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction quelles sont les préconisations (utilisation véhicule personnel, assurance, etc...) et quelle est la procédure simplifiée à suivre pour la réalisation de ces missions fréquentes, la politique voyage disponible sur l'intranet n'en faisant pas état.

Réponse Direction :
Il est préconisé de créer un voyage régional dans KDS NEO ArianeGroup avant chaque déplacement afin d'être couvert par les assurances ArianeGroup. De plus, il est également indiqué dans la politique Voyages que l'utilisation d'un véhicule doit se faire dans l'ordre de priorité indiqué ci-dessous :- d'abord une voiture mise à disposition par la société (voiture de société ou voiture de fonction),- ou éventuellement, une voiture de location,- si aucune des solutions n'est possible, sa voiture personnelle,- et en dernier lieu, un taxi.

**Pour continuer à lire nos tracts,
Téléchargez notre appli mobile
MyCFE-CGC ArianeGroup !**

